

Image not found or type unknown



Partage de biens suite à un divorce

Par **hoaraugilles**, le **22/08/2011 à 14:18**

bonjour

N'ayant pas fait de contrat de mariage notre bien, terrain agricole(47000 mètres carrés)+ maison(90mètres carrés) font l'objet d'une liquidation de communauté de bien.

Mon ex épouse voulait à un certain moment vendre le terrain et la maison à 180 000euro à l'amiable mais comme elle a décidé de vivre dans la maison, à ce jour elle se bat afin d'acheter ma part pour une trentaine de milliers d'euros seulement!

Un expert judiciaire a déjà évalué le bien à 120 000euros je suis d'accord pour lui vendre ma part à 60 000euros pas moins!

Que puis-je faire s'il vous plait?